

2010-2011

DEMANDE DE BOURSE

Appel régional à candidatures ouvert du 15 janvier au 30 avril 2010

ESPACE RESERVE AU BMO

Numéro du dossier

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT (ENSEIGNANT PRESENTI)

Nom

Prénom

M.

Mlle

Mme

Date de naissance

Pays de naissance

Pays de nationalité

2. ADRESSE DU CANDIDAT

Pays

Ville

Téléphone personnel/portable (+ code régional)

Télécopieur personnel (+ code régional)

Téléphone professionnel (+ code régional)

Télécopieur professionnel (+ code régional)

Courrier électronique

3. ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (DEMANDEUR DE LA MISSION)

Nom de l'établissement

Faculté, institut ou département (joindre impérativement la lettre d'invitation adressée à l'enseignant)

Préciser si le cursus est déjà soutenu par l'AUF : filière francophone, PCSI, PER,...

Pays

Ville

Téléphone (+ code régional)

Télécopieur (+ code régional)

Courrier électronique

4. CONTRIBUTION APPOREE PAR L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Rémunération (à cocher) :

oui

non

Taux horaire

Autres contributions (préciser)

5. ACCORD DU PLUS HAUT RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Avis

Classement de cette demande par rapport aux autres demandes de missions d'appui présentées par l'établissement d'accueil *(ce classement peut, par défaut, être proposé par la faculté concernée)*

Cette demande est classée _____ sur _____
(ordre de priorité) (nombre de demandes)

Nom

Prénom

M.

Mme

Mlle

Fonction

Téléphone (+ code régional)

Télécopie (+ code régional)

Adresse électronique

Pays

Ville

Signature et sceau de l'établissement

Date

6. ENSEIGNEMENT A ASSURER

Reprendre l'intitulé de l'un des champs disciplinaires indiqués dans le document joint et reporter son code. Un seul choix est possible.

Discipline

Discipline (code)

Sous discipline

Thème (intitulé de l'enseignement)

Nature de la mission (joindre plan du cours)

Type d'intervention (cocher le(les) case(s))

Séminaire

Cours magistraux

Travaux dirigés

Travaux pratiques

Public visé (cocher le(les) case(s))

Etudiants

Enseignants

Professionnels non enseignants

Autres (préciser)

Total nombre d'heures d'enseignement

Autres activités (cocher le(les) case(s))

Conférence

Direction de thèse

Autres

Période de la mission

du _____ à _____

Nombre de jours

7. IDENTIFICATION DU CANDIDAT A LA BOURSE DE PERFECTIONNEMENT A LA PERFECTION

Nom

Prénom

M.

Mlle

Mme

8. ETABLISSEMENT D'ORIGINE DU MISSIONNAIRE**Nom de l'établissement****Faculté, institut ou département****Pays****Ville****Téléphone (+ code régional)****Télécopieur (+ code régional)****Courrier électronique****9. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE****Le dossier de candidature doit comprendre la totalité des pièces suivantes :**

- le formulaire de candidature dûment complété et signé,
- une convention bilatérale signée entre établissements concernés par la mobilité prévoyant les échanges des enseignants. En l'absence de ce document, une lettre d'engagement de la part du président/recteur (ou du vice président ou responsable des relations internationales) de l'université d'origine de l'enseignant, donnant son accord pour la réalisation de cette mission et s'engageant à signer une convention avec l'établissement demandeur de la mission en vue de développer les relations et d'appuyer cet établissement dans le domaine de l'enseignement et de la formation,
- le plan de cours des enseignements à assurer précisant les dates de la mobilité et le public cible,
- le C.V et la liste des activités pédagogiques de l'enseignant pressenti,
- la lettre d'invitation du responsable de la structure d'accueil dans l'établissement demandeur,
- l'accord de principe de l'enseignant de donner le cours (à mentionner le syllabus de cours, la période et la durée de la mission ainsi que le nombre d'heures) et à former l'enseignant proposé par l'université partenaire.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le 30 avril 2010. ATTENTION : une(des) pièce(s) complémentaire(s) pourra(ont) éventuellement être acceptée(s) après réception du dossier jusqu'au 7 mai 2010. Ceci ne s'applique qu'aux dossiers reçus avant le 30 avril. Aucune exception ne sera faite après ces dates.

IMPORTANT : la mission d'appui et d'enseignement ne peut en aucun cas être attribuée sans qu'elle soit associée à une bourse de perfectionnement à la formation tel que défini dans le règlement de la mission d'appui et d'enseignement et le dossier de candidature de la bourse de perfectionnement à la formation.

Rappel du contexte de cette mobilité : Le soutien de l'AUF permet à l'établissement bénéficiaire de recevoir un enseignant extérieur pour une mission d'appui et d'enseignement et de perfectionner ensuite l'un de ses enseignants pour assurer le même cours dans le cadre d'une mobilité de perfectionnement à la formation.

Ainsi deux formulaires de candidatures doivent être complétés et présentés en même temps.

L'échange doit se faire entre les deux mêmes établissements. A savoir que l'établissement de provenance du missionnaire qui assure la mission d'appui et d'enseignement est aussi celui qui accueille l'enseignant du Moyen-Orient dans le cadre de son perfectionnement.